

Synthèse des ateliers de l'après-midi

« Réappropriation des fiches-actions »

Atelier sur les axes 1 et 3 animé par Mélanie CROMBECQUE (CENCA) et Adrien BERTONI (CENCA)

Les axes 1 et 3 mobilisent un ensemble d'acteurs particulièrement hétérogène et présentent la spécificité d'être étroitement interdépendants. L'atelier proposé avait pour objectif de favoriser l'appropriation des fiches actions par les parties prenantes, en amorçant l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel. Cette démarche vise non seulement à atteindre les objectifs fixés pour chaque fiche, mais également à faciliter l'appropriation des thématiques transversales portées par ces axes, telles que la production de connaissances, la gestion des milieux, ou encore la sensibilisation.

La construction d'un plan d'action repose sur une structuration hiérarchisée : définition d'objectifs généraux, déclinaison en sous-objectifs, identification d'actions à mettre en œuvre, puis formalisation d'opérations concrètes. Ces dernières permettent d'associer les acteurs pertinents et d'orienter la recherche de financements adaptés.

Ces travaux peuvent permettre de commencer la mise en place d'actions sur le territoire par les différents acteurs.

Première session - 14h : axe 1 (et axe 3, dans une moindre mesure)

L'**objectif principal** proposé :

“renforcer les connaissances scientifiques, naturalistes et sociétales sur les pollinisateurs sauvages afin de mieux orienter les politiques de conservation, d'aménagement et de sensibilisation en Grand Est”

Les **deux sous-objectifs** proposés sont :

- 1) Mieux connaître la diversité, la répartition, l'écologie et les menaces pesant sur les pollinisateurs sauvages :

Actions/opérations :

- **Réaliser un état des lieux des données existantes** :
 - Cartographier les bases de données locales ;

- Organiser un atelier régional de partage de données entre acteurs du territoire ;
- Identifier les zones blanches ;
- Hiérarchiser et cartographier les milieux rares ou importants pour les pollinisateurs.
- **Réalisation d'inventaires et de suivis ciblés et/ou standardisés :**
 - *Concernant les projets d'aménagements (et autres) :*
 - Réaliser des inventaires pré-travaux (en définissant quoi rechercher ? / Expertise des BE / Espèces caractéristiques d'un milieu / Séquence ERC) ;
 - Réaliser des inventaires post-travaux / suivi des effets des travaux sur l'entomofaune (par exemple, suite à un défrichage / inventaire des bandes refuges).
 - *concernant la diversité des milieux :*
 - Réaliser des inventaires "polliniseurs" là où il manque de la donnée.
 - Avec les données acquises, réaliser des cartes de zones à enjeux de conservation.
 - Mener des inventaires entomologiques sur le **DPF** (Domaine Public Fluvial), notamment au niveau des réservoirs de biodiversité.
 - Mener des inventaires sur différents milieux : **agricoles, urbains, aires protégées**, etc.
 - Mettre en place des inventaires pollinisateurs dans les **milieux préservés** (réserves naturelles, camps militaires, etc.).
 - Concernant un peu plus la recherche :
 - Étudier l'effet sur les pollinisateurs de l'implantation de végétaux locaux.
 - Réaliser/inclure des suivis de ressources florales (quantité et qualité du nectar et du pollen).
 - Réaliser des études comparatives au niveau du rendement des plantes entomophiles/plantes non entomophiles (lien insectes/plantes - sources agricoles).
 - Développer des **méthodes d'inventaires** (observations au morpho-groupes, éco-acoustiques, ADN environnemental, photos, etc.) et les tester avec différentes structures en les proposant comme outils et/ou sciences participatives.
 - Développer des suivis non létaux pour diminuer l'impact sur la biodiversité.
 - Développer des indicateurs d'évaluation de la pollinisation à l'échelle territoriale simples et accessibles.

Le renforcement des liens avec les institutions de recherche apparaît comme un levier essentiel pour l'acquisition de connaissances. En tant que partenaires potentiels de

programmes de recherche, ces structures peuvent contribuer à la définition des protocoles, à l'analyse des données, et à la valorisation des résultats.

- ***Au niveau de l'acquisition de connaissances :***

- *Au niveau des espèces :*

- Prioriser les espèces rares, ainsi que celles étroitement liées à une plante ou à un milieu rare, afin de générer des connaissances utiles à l'adaptation des pratiques de gestion des espaces. (cela pourrait montrer par exemple qu'une gestion basique d'un espace peut être néfaste) ;
 - Il ne s'agit pas non plus de négliger les espèces généralistes, dans la mesure où elles sont plus aisément intégrables dans les dispositifs de gestion et peuvent également fournir des indicateurs pertinents. ;
 - Demander à l'IA de créer de nouvelles espèces.

- *Au niveau de la recherche :*

- Faire des inventaires robustes sur le plan statistique, permettant d'identifier les facteurs influençant la dynamique des populations de pollinisateurs.
 - Coordonner les actions d'inventaires avec les spécialistes d'analyse statistique, pour garantir la qualité et la pertinence des données recueillies.
 - Construire un plan d'échantillonnage robuste (démêler les effets pratiques / flores).

- *Au niveau des milieux :*

- Prioriser les milieux fleuris : parcs, cimetières, jardins botaniques.
 - Prioriser les milieux avec peu de données, rares ou importants.

L'idéal serait de favoriser la co-construction de projets de recherche multipartenaires, associant notamment les gestionnaires, les conseillers techniques et les agriculteurs. Ces projets permettraient de produire des données pertinentes tout en assurant une restitution des résultats adaptée à l'ensemble des publics concernés.

2) Impliquer les acteurs locaux et le grand public dans la connaissance et la préservation des polliniseurs :

Actions/opérations :

- ***S'appuyer sur les réseaux sociaux pour créer de la donnée :***

- *Organiser une campagne de communication en ligne :*

- Influenceurs "environnement" qui toucheraient les jeunes.
 - Concours photo sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.).
 - Sciences participatives avec des relais locaux.

- *Création d'un espace numérique dédié à la participation citoyenne :*

La mise en place d'une page et d'un groupe Facebook, intitulés par exemple "*FB des abeilles sauvages*", permettrait aux citoyens de partager des photographies d'insectes, qu'ils soient à identifier ou déjà identifiés. Cette plateforme serait animée régulièrement afin de favoriser les échanges et la sensibilisation. Les données collectées pourraient être intégrées dans des programmes de science participative, à l'image des dispositifs existants pour les papillons ou les oiseaux.

- **Mobiliser les collectivités :**
 - Avec de bons "hôtels à insectes" pour plus de pédagogie et un accueil des insectes de meilleure qualité :
 - Proposer des modèles PDF/flyers d'hôtels à insectes de qualité à destination des scolaires, des parents, des copropriétés.
 - Avoir un site simple (www.) présentant 10 modèles différents qui donnent envie aux enfants.
 - *Label Village Nature (3 libellules)* :
 - Quels critères ?
 - Former les CD à accompagner les collectivités engagées.
 - *Réalisation de visites inspirantes pour sensibiliser les élus et les différents acteurs du territoire* (techniciens par exemple).
- **Information du public et événements :**
 - Mobiliser les journaux.
 - Réaliser une publicité sur France 3 Grand Est.
 - Communiquer dans les communes (panneau pocket).
 - Organiser des événements scientifiques festifs pour tous les publics (s'appuyer sur l'existant : "Alsasciences pollinisateurs", expositions).
- **Intervention dans le milieu scolaire :**
 - Sensibiliser la jeunesse : les amener à agir localement en s'appuyant sur des dispositifs existants, en lançant des campagnes thématiques, ou en confectionnant des outils pédagogiques.
- **Formations :**
 - S'appuyer sur les dispositifs existants (Life, PRSE, fleurissement en ville, ADT).
 - Augmenter les partenariats avec le CNFPT.
 - Augmenter les partenariats avec les entreprises (formation et sensibilisation des salariés).
 - Formations à la détermination des insectes polliniseurs (amateurs) et à la saisie de données.
 - Formation des animateurs nature aux polliniseurs.
- **Renforcement des réseaux de naturalistes amateurs :**
 - Il est essentiel de soutenir les associations afin de consolider les réseaux de naturalistes amateurs, qui jouent un rôle clé dans la collecte de données et la

- sensibilisation. Une coordination entre les différents financeurs pourrait permettre de lancer un appel à projets dédié, ou d'intégrer cette thématique dans un appel à projets existant, notamment pour financer des actions d'animation et de mobilisation.
- Il apparaît comme crucial d'impliquer les naturalistes compétents en collaboration avec les agriculteurs, les collectivités territoriales, ainsi que les gestionnaires d'espaces verts et naturels. Cette coopération favoriserait une meilleure intégration des enjeux de biodiversité dans les pratiques locales.

Les acteurs associés / cibles :

Les universités, les Parcs nationaux, la SCIC Végétal local, les différentes associations (OPIE, CENs, SLE, LOANA, LPO, etc.), les bureaux d'études (Entomologic, etc.), l'ONF, l'OFR, les laboratoires de recherche, les étudiants, les collectivités, les réseaux sociaux, etc.

Les potentiels financeurs :

Mécénat privé (Fondation Terre d'eau, Nature et découverte, Maison du monde, Nature et l'Homme), GAPA, Grandes entreprises (RSE), Acteurs du numérique (DATA Center), communes, DREAL, Agences de l'eau.

Deuxième session - 14h45 : axe 3

L'objectif principal proposé :

“Favoriser l'intégration des enjeux liés aux pollinisateurs dans les pratiques de gestion, d'aménagement et de planification par les acteurs du territoire”

Les **trois sous-objectifs** proposés sont : (pour traiter au mieux les informations, nous avons demandé aux participants de se limiter à une proposition d'action/opération par sous-objectif).

1) Accroître la compréhension et l'engagement des acteurs du territoire vis-à-vis des enjeux liés aux pollinisateurs :

Ci-après sont listées les propositions faites par les acteurs présents :

Actions	Opérations	Acteurs associés/financeurs
Diffuser la connaissance “scientifique” (webinaires, plateformes collaboratives, etc.)	Créer un réseau d'acteurs/une communauté d'échanges rassemblant les gestionnaires autour d'un même canal de	Partenaires techniques et financiers : Cerema ; Conseils départementaux ; DIR; Services de l'Etat correspondant pour chaque

	communication	gestionnaire, expertise et territoire, etc.
Former ou sensibiliser les gestionnaires de bords de route / tous les citoyens	Créer un escape game polliniseurs développer un programme de sensibilisation en classe Développer ou partager des outils pédagogiques aux enseignants Réaliser un festival des polliniseurs	Partenaires techniques : - Réseaux EEDD, associations naturalistes - Parcs, CENS - Associations des maires - EN. Partenaires financiers : DREAL, CRGE, CD, AERM, OFB, Fondations, Entreprises.
Proposer des modules de formation à la prise en compte des polliniseurs dans les jardins	Construire un concours du meilleur jardin pour les polliniseurs dans ma commune	Partenaires techniques : Communes, associations naturalistes, etc.
Sensibiliser et former les équipes techniques (aménageurs/gestionnaires) aux enjeux polliniseurs	Mettre en place un contenu pédagogique/journée de sensibilisation avec une partie de terrain et une partie en salle	Partenaires techniques : réseau des CPIE (création de contenus pédagogiques) ou autre organisme de formation. Partenaires financiers : société ayant un besoin de formation.
Formation à destination des gestionnaires "Espaces verts"	Développement d'un module de formation sur une journée (3h en salle et 3h sur le terrain) avec des naturalistes	Partenaires techniques et financiers : organismes de formation, gestionnaires et associations naturalistes.
Sensibiliser dès le plus jeune âge les citoyens via des animations, ATE, etc.	Mettre en place des Aires Terrestres Éducatives avec un suivi des polliniseurs.	Partenaires techniques : PNR, CEN, écoles primaires/collèges, associations d'éducation à l'environnement. Partenaires financiers : OFB
Former les porteurs de projet aux enjeux "polliniseurs" (aménageurs publics et privés)	Créer un guide synthétique sur les points importants à prendre en compte pour favoriser les polliniseurs dans les projets d'aménagement (marchés publics)	CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour la trame guide et associations naturalistes et scientifiques pour les préconisations. → Fonds propres des CAUE (taxe d'aménagement)

Il est intéressant de constater une certaine cohérence dans les réponses présentées dans le tableau ci-dessus. De manière générale, ce sous-objectif ne peut être atteint qu'au travers d'actions de formation et de sensibilisation.

2) Adapter les pratiques de gestion des espaces non agricoles pour favoriser les habitats et les ressources pollinisateurs :

Ci-après sont listées les propositions faites par les acteurs présents :

Actions	Opérations	Acteurs associés/financeurs
Formaliser des protocoles types d'entretien des zones	Mise à jour du guide Cerema sur la gestion des dépendances vertes	Pilotes techniques et financiers : Cerema Associés : gestionnaires
Démontrer la faisabilité de la mise en place des pratiques (sites expérimentaux)	Identifier les sites potentiels et les pratiques compatibles avec leur configuration	Partenaires techniques et financiers : collectivités, PN, prestataires Accompagné par le Cerema, universités et autres structures compétentes
Partager des retours d'expériences sur les pratiques favorables aux pollinisateurs	Former les opérateurs sur le terrain pour être au plus près de la réalité de leur métier et tester des solutions	Partenaires techniques et financiers : Cerema, fonds propres des collectivités et privés, CNFPT.
développer la gestion différenciée dans les espaces publics des communes	Réaliser un diagnostic des milieux favorables aux pollinisateurs dans une commune et proposer un plan d'action opérationnel	Partenaires potentiels : communes, associations naturalistes, etc.
Soutenir la filière graminées de Végétal Local	Réduire le coût à l'achat ; semences offertes aux écoles ; kit avec guide espèces ; promotions dans les jardineries Proposer d'intégrer ceci à la feuille de route de la SCIC	Collectif régional biodiversité, SCIC (pour le chiffrage du projet et identification des financeurs)
Travailler sur l'aspect réglementaire : 1-Le ray-grass (ou autre) ne peut plus être vendu "pur". Il doit être coupé avec des espèces végétales favorables aux pollinisateurs 2-Les référentiels routiers départementaux à revoir 3-Pour qu'un zonage "N" garde son "N", la commune qui en a la charge doit sélectionner des semences favorables aux pollinisateurs	1-Identifier l'acteur qui sait mesurer le volume de graminées "non-pollinisateur friendly" qui sont vendues 2-Mettre à jour le référentiel et informer les départements, régions, DIR, etc. 3-Instruction aux DDT via décret	1-MTE produit un calendrier de sortie du "tout ray-grass" 2-MTE fait une lettre de commande au Cerema (mise à jour et bilan n+1) 3-MTE

3) Faire des pollinisateurs un enjeu intégré dans la planification et la conception des projets d'aménagement :

Ci-après sont listées les propositions faites par les acteurs présents :

Actions	Opérations	Acteurs associés/financeurs
Intégrer l'enjeu des pollinisateurs lors des révisions des documents d'aménagements (PLU, PLUi, etc.)	Identifier les mares, haies, pelouses, prairies, bandes enherbées en zone N, ou via article L151-23 du code de l'urbanisation, ou EBC, etc.	-
Identifier et comprendre les bénéfices apportés par les pollinisateurs pour les territoires	Réaliser des suivis en parallèle sur les espaces entretenus et les écosystèmes adjacents	partenaires potentiels : les universités, les gestionnaires, les agriculteurs (AAP de recherche)
Considérer la biodiversité au sens large dans les plans, SCOT, PLUi	-	Partenaires potentiels : collectivités, tous les services consultés pour avis (DDT, PNR, etc.)
Prendre en compte le volet pollinisateurs dans les compensations écologiques des porteurs de projet	Demander un volet pollinisateurs dans les études d'impact	Pilotes : DREAL, MTE. Partenaires potentiels et financiers : DREAL, porteurs de projet, services instructeurs, OFB, laboratoires, aménageurs.
Mettre en place un protocole d'évaluation des impacts d'un projet sur les pollinisateur	Collecter les REX sur les impacts du photovoltaïque sur les pollinisateur des pelouses sèches calcaires	Partenaires potentiels et financiers : DREAL, OFB, bureau d'études, instituts de recherche/universités

Concernant les sous-objectifs 2 et 3, les propositions d'actions/d'opérations concernent plutôt la production ou la mise à jour de documents supports pour la gestion. Concernant les aménagements spécifiquement, il y a une nécessité de revoir les documents (SCOT, PLUi) et la réglementation pour intégrer les enjeux pollinisateurs. Enfin, réaliser des retours d'expériences à travers des journées de rencontre semble primordial.

Mot de fin

Ce premier essai de plan d'action a permis d'aboutir à une proposition d'actions à la fois fonctionnelle et réalisable. À partir de ces bases solides, c'est à vous de jouer maintenant !

Atelier sur les axes 2 et 4 animé par Gilles FRÊNE (CRAGE) et François RICATTE (DRAAF Grand Est)

Échanges et propositions en lien avec l'axe 2

- Faire connaître le « Mémento de l'apiculteur » mis à disposition sur le site de l'ADAGE, qui rassemble toutes les informations dont a besoin l'apiculteur particulier ou professionnel ;
- Pour accompagner les installations d'apiculteurs, établir une convention entre la CRAGE et l'ADAGE pour permettre à l'ADAGE d'intervenir en appui aux jeunes candidats à l'installation en apiculture ;
- Donner un bonus d'aide aux jeunes formés en apiculture, ou conditionner les aides de la région à une formation minimale ;
- Rendre obligatoire une formation minimale pour tout nouveau détenteur de ruche (et ce dès la première ruche), qui comprendrait *a minima* un module sur la sécurité (les abeilles peuvent tuer des gens), un sur l'enjeu sanitaire (santé des abeilles), et un sur la réglementation générale. Inciter les futurs apiculteurs à aller en formation comme celles organisées par la FRAGE (ruchers écoles) ;
- Mettre en place une fiche technique sur les aspects sécurité/sanitaire/ réglementaire en apiculture chez tous les distributeurs de matériel apicole pour s'assurer que tout acheteur connaisse les règles et les organismes compétents ;
- Créer un logigramme informatique qui permette de télécharger les documents et les liens vers les organismes en fonction du nombre de ruches, du statut réglementaire et fiscal de l'apiculture, et diffuser ce logigramme sur les sites internet de tous les acteurs de la filière apicole (CRAGE, ADAGE, FRAGE, DRAAF, GDSA,...).

Échanges et propositions en lien avec l'axe 4

- La coordination inter-organisme est en place.
- Il n'existe pas de PSE régional (et pas de réelle volonté d'en avoir un) ;
- Des informations sur les nouveaux risques sanitaires devraient être diffusées (par qui et comment ?) ;
- Une coordination sur le frelon asiatique semble importante à l'échelle régionale car il n'y a pas de dispositif régional d'aide pour la lutte ni pour la destruction des colonies : un point zéro des dispositifs existants en Grand Est pour chaque département (voire pour chaque EPCI) serait très utile pour démarrer.

Atelier sur l'axe 6 animé par Louise LÉRAULT (CRAGE) et Zoé MUNCH (Région Grand Est)

Première session – 14h

Pour la première session, l'exercice proposé était celui du « pond de cordes » : le sous-groupe devait partir d'un état des lieux au présent (« où on en est ? ») pour aller, étape par étape, vers un objectif commun à définir (« vers où veut-on aller ? ») et réaliser un calendrier d'actions avec des pas de temps de 3, 6, 9, 12 mois et même au plus long terme.

Synthèse des points abordés par le sous-groupe réfléchissant sur l'action 1 (Former et sensibiliser les professionnels de l'agriculture et les responsables de filières à la mise en place de pratiques vertueuses pour les pollinisateurs) :

- PNRL, haie : quelles initiatives ? où s'arrête-t-on ? Qui le fait ? Les coopératives, les parcs ?

La CRAGE réalise des actions au niveau agricole mais ce n'est pas une association, besoin d'aller vers l'éducation (le CEN essaie), mais situation compliquée car trop de diversité d'actions. Il faut des actions démonstratives plus adaptées (ferme pilote, etc.). Qui fait une synthèse des actions démonstratives déjà existantes ?

- Travail sur l'inventaire des auxiliaires à mettre en lien avec les polliniseurs ? Le LIFE le fait, OCAPIA, SLE en fait sur des fermes agricoles. → actions bancales, trop vastes, à redéfinir.
- La sensibilisation des agriculteurs se fait par LorEEN et PNRL au moment des plantations de haies et mares, des MAEC (uniquement sur la biodiversité et l'entomofaune sur les prairies).

Le problème étant que les haies se plantent en hiver alors que les polliniseurs sont présents à partir de la mi-mai.

- Multiplication des demi-journées par le PNRL.
- Actions parfois sur le principe du volontariat, parfois obligatoires.
- Pas assez de recul sur les pratiques favorables aux polliniseurs ? Trop tôt pour les recenser.

Des études universitaires sont en cours (l'université de Lorraine va financer une thèse sur les polliniseurs en milieu agricole en fonction des pratiques agricoles sur 5 ans) : Jody Thénard et Carole Carreaux ou d'autres font déjà des études avec les universités.

- Salon de l'herbe à Poucey : opportunité pour sensibiliser car vente de grains pauvres en variétés.
- Valorisation des essences locales par les PNR (L et MR).

Synthèse des points abordés par le sous-groupe réfléchissant sur l'action 3 (Mettre en place un processus de médiation pour les différents acteurs afin d'encourager les échanges constructifs entre apiculteurs, agriculteurs et naturalistes) :

- Mettre en place des rencontres du type « Vis ma vie » pour que chaque acteur puisse exprimer ses besoins et contraintes et trouver des compromis.
- Constat commun entre apiculteurs et naturalistes : le manque de ressources pour les polliniseurs. Les apiculteurs n'ont pas forcément de terrain pour y déposer leurs ruches → mettre en place des partenariats du type « 1 api / 1 agri » pour leur permettre de travailler ensemble.
- Manque de communication → communiquer sur les actions déjà existantes, sur les exemples concrets de mise en accord « gagnant-gagnant » qui fonctionnent.

Deuxième session – 14h45

Étant donné le manque de temps pour la réussite de l'exercice du « pont de cordes », celui-ci a été abandonné pour la deuxième session et la consigne restant était de se réapproprier la fiche-action en partant d'une définition de la situation actuelle et en essayant de projeter l'action à partir d'un point de départ (le jour du COPIL).

Synthèse des points abordés par le sous-groupe réfléchissant sur l'action 1 (Former et sensibiliser les professionnels de l'agriculture et les responsables de filières à la mise en place de pratiques vertueuses pour les pollinisateurs) :

- Coordination entre apiculteurs / agriculteurs / coopératives agricoles → PNR, syndicats, fédération de chasse
Intégrer la notion de biodiversité locale et adaptée aux écosystèmes locaux.
- INRAE : formation des futures générations (lycées professionnels et agricoles) et formation des opérateurs techniques.
- CRAGE : rôle de relai ?
- PNR : formation MAEC (théorique)
- ADAGE : rencontres apiculteurs / agriculteurs + suivi phytosanitaire, potentiel mellifère.
- Facteurs limitants :
 - Manque d'intérêt constaté par les agriculteurs pour la diversité
 - Sentiment de greenwashing des apiculteurs
- Facteurs favorisants :
 - Biocontrôle
 - Auxiliaires de cultures, intérêt pour les suivis phytosanitaires et les études (besoin de chiffres, études technico-économiques)
 - LIFE Biodiv'Est : réseau et partage d'expérience
- Dynamique de recensement des actions déjà éprouvée avec identification des limites et des choses qui marchent.

- 1) Recensement des initiatives / actions avec identification de ce qui marche et de ce qui ne marche pas.
- 2) Réseau de contacts, qui communique ?
- 3) Formation des opérateurs techniques.
- 4) Formation / Communication auprès des apiculteurs, agriculteurs et coopératives agricoles.
- 5) Formation des futures générations.

Stratégie :

- Théorie en salle mais favoriser les formations sur exploitation agricole
- Aborder l'aspect technico-économique
- Aspect de biocontrôle et auxiliaires des cultures
- Apporter des résultats expérimentaux : suivi phytosanitaire, potentiel mellifère / pollinique

Synthèse des points abordés par le sous-groupe réfléchissant sur l'action 3 (Mettre en place un processus de médiation pour les différents acteurs afin d'encourager les échanges constructifs entre apiculteurs, agriculteurs et naturalistes) :

- Journée en Moselle : table ronde / conférence / débat
- Mobiliser la filière : exemple du projet APILUZ rassemblant 2500 agriculteurs : laisser une bande de luzerne dans toutes les parcelles de plus de 5 hectares. Au total, 1800 km de luzerne, prise en charge financière. 2012.
- Besoin de revalorisation des agriculteurs par la société, et de revalorisation du métier d'agriculteur.
- Arnaud BILLET : ferme de démonstration : ACS, limiter l'empreinte carbone, laisser une terre propre pour la descendance.
- Manque de communication. Manque de connaissances. Manque d'expertise.
- Favoriser la ressource : constat commun de manque de la ressource.
- Partenariats avec des semenciers.
- Passage par la Coopérative / Chambre d'agriculture.
- Sécurisation de l'agriculteur.
- Problème du déclin des agriculteurs.
- Marché : coût supérieur des modes de production.
- Apiculteurs : utilisation de l'abeille comme pivot pour toucher le grand public et sensibiliser envers les pollinisateurs.
- Échanges entre apiculteurs et chasseurs : on n'en parle pas suffisamment.